

DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCIT AIN : 23 MAI 2022

Objet : 8^E ENQUÊTE SUR LES COMPORTEMENTS D'ACHATS DES MENAGES DE L'AIN

Membres élus présents : MME BERTILLOT – MM. BERTOLOTTI - BORTOT – BOURSIER – CORBIOLI – DELPERIE – DUCLOS-COLAS - FONTENAT – FRATTA – GAIDDON - GALLET - JOUSSEAU - LUGAND – MME MANIGAND - MARVIE - MAULET– MM. MONNET – MME PREVALET – MM. TOURNIER - VERNE

Membres associés présents : MM. DAVID – DE LOYNES D'ESTREES – GONGUET – PIDOU - PIERROT

Intervention de Frédéric Bortot, Secrétaire

Lors du Bureau du 4 octobre 2021, nous avons décidé du lancement de la 8e enquête sur les comportements d'achats des ménages de l'Ain.

Je rappelle que ces enquêtes que la CCI de l'Ain mène depuis 1988, sont un outil exclusif des CCI et permettent de connaître les flux commerciaux (qui achète quoi, où, comment ?). Ces études ont pour objectifs :

- d'éclairer les décisions de la CCI en terme d'accompagnement du commerce,
- d'éclairer les décisions d'urbanisme commercial pour l'Etat et les collectivités locales,
- de sensibiliser les commerçants, leurs UC et les collectivités locales aux enjeux du commerce sur les territoires,
- de servir de base à de nombreuses études que la CCI mène pour et avec les collectivités locales (Etudes Signalétique, droit de préemption sur les fonds de commerce, études sur la vacance commerciale, études de viabilité d'implantation...),
- de disposer d'éléments d'études de marché pour les créateurs, repreneurs, commerçants installés et UC souhaitant revoir leur stratégie commerciale.

Ainsi, à titre d'exemple, au cours du précédent mandat, 24 présentations de terrain ont été réalisées pour 400 commerçants et élus locaux et les documents édités ont été téléchargés 33 000 fois sur le site de la CCI.

Pour la 8e enquête, l'AG de la CCIR du 16 mars dernier a délibéré favorablement concernant le marché régional relatif aux "Enquêtes sur les comportements d'achats des ménages pour les CCI d'Auvergne-Rhône-Alpes". Le marché a été attribué à la société AID OBSERVATOIRE (69).

Le coût pour notre CCI est de 109 952,91 € sur un format proche de la précédente enquête. Il y aura quelques regroupements de produits pour être homogènes au niveau régional et des prestations de services en plus, notamment la restauration et la coiffure.

La subvention de l'Etat sera pour l'Ain de 43 483 € ce qui laissera à notre charge 66 469,91 €.

La phase de passage des questionnaires par téléphone et internet de la 8e enquête a commencé le 18 mars et se poursuivra jusqu'en juillet, dans l'Ain et sur toute la région.

Il vous est donc demandé, au vu des éléments qui viennent de vous être présentés, de bien vouloir valider le coût de cette 8e enquête sur les comportements d'achats des ménages de l'Ain pour la CCI de l'Ain d'un montant de 109 952,91€ TTC afin de rester dans un format proche des précédentes enquêtes. La subvention de l'Etat sera pour l'Ain de 43 483 € ce qui laissera à notre charge 66 469,91€.

L'Assemblée, vu l'exposé de Frédéric Bortot, Secrétaire, valide le coût de la 8^e enquête des ménages de l'Ain pour la CCI de l'Ain, d'un montant de 109 952, 91€ TTC, avec une subvention de l'Etat de 43 483€ pour la CCI de l'Ain, ce qui laissera à charge pour la Chambre 66 469,91€ TTC.

PF	FB
	

DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCIT AIN : 23 MAI 2022

Objet : 8^E ENQUÊTE SUR LES COMPORTEMENTS D'ACHATS DES MENAGES DE L'AIN

La présente délibération a été prise dans les conditions suivantes :

- Nombre de Membres Élus 36
- Nombre de Membres en exercice 35
- Nombre de Membres présents 20
- Nombre de voix pour 20
- Nombre de voix contre 0
- Nombre d'abstentions 0

Pour Extrait Certifié Conforme,

Frédéric BORTOT
Secrétaire



Patrice FONTENAT
Président

